

Projets d'éoliennes freinés malgré le consentement clair des communes

**Conférence de presse, Berne
31 août 2015**



Communes favorables à l'énergie éolienne?

- **Résultat positif pour 9 des 10 dernières décisions concernant des projets**
- Canton de Neuchâtel 65% oui
- Charrat VS 60% oui
- Tramelan BE 60% oui
- Saicourt BE 59% oui
- Sainte-Croix VD 53% oui
- Communes de Granges, Premier, Vaulion + Vallorbe oui
- Saxon VS 60% non

Pourquoi les communes sont-elles favorables?



La situation du point de vue de Suisse Eole

- **Intérêt considérable du secteur de l'électricité**
- **La planification des cantons avance (près de 3'000 Mio. kWh au total)**
- **Les communes sont prêts à donner leur aval!**

Raisons du retard

Procédures extrêmement longues en Suisse

- Phase de planification 3 à >7 ans
- Phase d'autorisation Max. >12 ans
- Total jusqu'à plus de 17 ans

- Moyenne en Allemagne 5 ans

Raisons du retard

- **Contexte de la phase de planification**
 - Concertation avec de nombreuses administrations et services officiels: Fédération / Canton / Commune
 - Exemple de Skyguide: bloque près de 25% des projets
 - Exemple du canton de Bâle-Campagne: l'élaboration du plan directeur prend 7 ans

Raisons du retard

- Phase de planification



Raisons du retard

- **Contexte de la phase d'autorisation**
- **91% des projets sont ralentis/bloqués par des oppositions/recours, notamment de la part de**
 - Particuliers 88 %
 - Fondation suisse pour l'aménagement et la protection du paysage 72 %
 - Helvetia Nostra 51 %
 - WWF 0 %

Les pourcentages font référence à la puissance installée planifiée

Conclusion

Actuellement, 11 projets d'énergie éolienne auxquels les cantons et les communes sont favorables sont ralentis ou bloqués par les oppositions de particuliers et d'organisations de protection de l'environnement (notamment la Fondation suisse pour l'aménagement et la protection du paysage + Helvetia Nostra) – en partie depuis plus de 12 ans.

Jusqu'à présent, aucun projet n'a été abandonné ou fondamentalement modifié à la suite d'oppositions.

Que faut-il améliorer ?

- Appeler les organisations de protection de l'environnement à coopérer; ne pas abuser du droit de recours des associations
- Appeler l'opposition à respecter les décisions prises à la majorité
- Accélérer les examens devant les tribunaux
- Poursuivre la planification dans les cantons; meilleure coordination / accélération de la planification
- Ne pas perdre de vue les buts de la stratégie énergétique

**Un marathon
- pas un sprint...

... avec de belles
perspectives!**



Merci de votre intérêt

www.wind-energie.ch

www.wind-data.ch